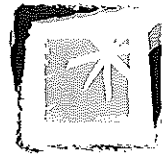


N° DEL/2023-024

Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

**Séance du 6 mars 2023****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-trois, le 6 mars, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40

Date de convocation : 27 février 2023

PRESENTS (29)

Délégués titulaires (27) : M. FERRÉ Charles, Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, Mme AUDEGUIL Agnès, M. BESSEAU Jean-Claude, M. BOINET Jean, Mme BOURRIER Annette, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CASSEZ Didier, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, M. COQUILLAUD Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, Mme DUBOUCAUD Patricia, M. GONCALVES Jean-François, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. MENUET Jean-François, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, M. VERBRUGGE Dominique, M. VILLA Olivier.

Délégués suppléants (2) : M. MAGIMEL Alain, M. LOUCHART Arnaud.

ABSENTS EXCUSES

Mme AUDUREAU Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, Mme BOUILLON Ludivine, M. BRETTE Gérard, M. DUBOIS Francis, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie, Mme GUICHON Marion, M. POP Ion Octavian, Mme RIVET Murielle, M. ROSSIGNOL Philippe, Mme VIDAL Dany.

ABSENTS

M. LACROIX Laurent.

Pouvoirs (10) :

M. BACHELLERIE Jean-Louis a donné procuration à M. LANOIR Jean-Noël,
Mme BOUILLON Ludivine a donné procuration à M. CONTINSOUZA Nicolas,
M. BRETTE Gérard a donné procuration à Mme AMOREIRA Jeanne-Marie,
M. DUBOIS Francis a donné procuration à M. BESSEAU Jean-Claude,
Mme FORYS Claire a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
Mme FRAYSSE Marie a donné procuration à M. MENUET Jean-François,
Mme GUICHON Marion a donné procuration à Mme BOURRIER Annette,
M. POP Ion Octavian a donné procuration à Mme PEYRAT Denise,
Mme RIVET Muriel a donné procuration à Mme DUBOUCAUD Patricia,
Mme VIDAL Dany a donné procuration à M. VILLA Olivier.

Secrétaire de séance : M. CONTINSOUZA Nicolas.

**OBJET : Renouvellement et mise à jour de la convention d'objectifs
avec l'Office de Tourisme Communautaire**

M. le Président rappelle la délibération en date du 2 mars 2020 approuvant la signature d'une convention d'objectifs avec l'Office de Tourisme Communautaire.

Cette convention a pris effet le 1^{er} avril 2020, pour une période de 3 ans soit jusqu'au 31 mars 2023. Ce document précise notamment les missions demandées par la Communauté de Communes à l'OTC, et détaille les modalités de financement de ce dernier via le reversement partiel du montant collecté au titre de la taxe de séjour et d'une subvention de fonctionnement fixée annuellement en Conseil communautaire.

M. le Président propose de mettre à jour ce document et de signer une nouvelle convention d'objectifs pour une période 3 ans à compter du 1er avril 2023.

M. Jean-Marie TAGUET, Président de l'OTC, ne prend pas part au vote.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **valide** le projet de convention de partenariat avec l'O.T.C. tel qu'annexé,
- **autorise** M. le Président à signer la convention et tout document afférent à ce dossier.

POUR : 38

CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 07 mars 2023
Le Président,**



Le Président de Communes
Ventadour Egletons Monédières

Charles FERRÉ



Carrefour de
l'Épinette
19550
Lapleau
05 55 27 69 26